

Règlement 2022

1. Admission : ouvert à tous sous couvert d'une licence FFA, FFCO, FFPM, FIDAL, FSGT ATHLE, FSCT ATHLÉ, UFOLEP ATHLÉ en cours de validité ou d'un certificat médical de non contre indication de la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, et s'étant acquitté du montant de l'inscription.

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

À partir de la catégorie junior (nés en 2004 et avant) pour les 25 et 13km.

À partir de la catégorie cadet (nés en 2006 et avant) pour le 6km.

2. Matériel obligatoire : réserve d'eau d'au moins 75cl, sifflet et couverture de survie obligatoires sur le 25km et conseillés sur le 13km et le 6km.

3. Ravitaillement : 2 ravitaillements sur le 25km et 1 sur les 13 et 6km en liquide et solide.

4. Assistance médicale : des équipes de secours seront réparties tout au long des parcours et sur l'aire d'arrivée.

5. Récompenses : sur le Trail Le Sourire d'Aurore seront récompensés les 3 premiers au scratch et le 1^{er} de chaque catégorie. Sur le challenge les 3 premiers de chaque étape et les 3 premiers du challenge.

6. Météo : en cas de conditions météorologiques défavorables les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours même en cours d'épreuves ou d'annuler la course.

7. Barrières horaires : 12h30 au 2^{ème} ravitaillement (km 18) sur le 25km. Tout concurrent dépassant cette barrière horaire sera mis hors course et son dossard lui sera retiré. Il pourra toutefois, s'il le souhaite, terminer la course hors délais sous sa propre responsabilité.

8. Droit à l'image : du fait de son engagement le concurrent donné à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le concernant et cède donc son droit à l'image dans le cadre de la promotion et de la communication de l'épreuve.

9. Challenge : départ dans l'ordre établi par les organisateurs pour le prologue, départ avec les écarts des 2 premières étapes pour la montée sèche puis en vague à partir de 20 minutes d'écart.

10. Inscriptions : sur le site <https://sportips.fr> à partir du 1.03.2022 ou en envoyant le bulletin d'inscription à : Athlé Trail en Argentiérois (ATA) 50 chemin des Fonzes 05120 L'Argentière la Bessée. Inscriptions sur place possibles.

Challenge des mineurs (prologue + Trail 13km + montée sèche) : 40€ jusqu'au 3.07.2022 puis 45€, (repas du samedi midi et dimanche midi, t-shirt)

Trail Le Sourire d'Aurore :

25km 35€ jusqu'au 3.07.2022 puis 40€ (repas et t-shirt compris)

13km 25€ jusqu'au 3.07.2022 puis 30€ (repas et t-shirt compris)

6km 20€ jusqu'au 3.07.2022 puis 25€ (repas et t-shirt compris)

Joëlettes 50€ par équipage (repas + t-shirt compris)

11. données personnelles - RGPD : Les données collectées sur acceptation du coureur lors de l'inscription servent à envoyer de l'information concernant la course avant et après, elles sont conservées 24 mois. Sur simple demande, ces données peuvent être rectifiées ou supprimées.

12. Assurance : responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FFA.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

13. Respect de l'environnement : les concurrents s'engagent à respecter le milieu dans lequel ils évoluent, à ne rien jeter dans la nature et à ne pas sortir des sentiers balisés sous peine de disqualification.

14. Parcours :

- **Trail Le Sourire d'Aurore** :
- ✓ **Mini trail de l'Horloge** : 6km et 110m D+/- : ouvert aux marcheurs, idéal pour une découverte du trail. Petite balade autour de plusieurs sites du patrimoine de l'Argentière la Bessée
- ✓ **Trail des balcons** : 13km et 520m D+/- : parcours en balcon sur le pourtour ouest de la commune de l'Argentière la Bessée. Technique et rapide, le tracé se faufile entre les hameaux suspendus et suit de vieux canaux d'irrigation.
- ✓ **Trail des 2 versants** : 25km et 1560m D+/- : parcours alliant montées et descentes techniques et de nombreuses relances. Essentiellement en sous bois de pinèdes. La première partie offre une végétation de l'avancée et de genévriers thurifères sur le versant Est de la France. La deuxième, côté ouest offre à son point culminant une vue splendide sur la vallée de Freissinières et sur celle de la Durance.

▪ **Challenge des mineurs :**

- **Prologue** : 4km à plat sur 2 boucles empruntant en grande partie le sentier du patrimoine industriel de l'Argentière la Bessée.
- **Trail des balcons** : 13km et 520m D+/- : parcours en balcon sur le pourtour ouest de la commune de l'Argentière la Bessée. Technique et rapide, le tracé se faufile entre les hameaux suspendus et suit de vieux canaux d'irrigation.
- **Montée Patrick Vigne** : montée sèche de 2,5km et 580m D+ rive droite du Fournel. Le parcours serpente dans la forêt et emprunte une ancienne tire de bois par câble pour arriver sur la piste du col des Lauzes.